

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DE LA MÉTROPOLE LILLOISE ET INTERRELATIONS AVEC LES TERRITOIRES PROCHES

Directeur de publication : Didier DECOUPIGNY

Responsable de l'étude : Thierry BAERT

Coordination et rédaction : Thierry BAERT (ADULM), Nadine LEVRATTO (EconomiX), Denis CARRÉ (EconomiX)

Comité technique : Cathy BUQUET (MEL), Stéphane HUMBERT (Région Hauts-de-France), Corinne VALITON (ADULM)

Impression : AD Concept



Par la présence de nombreux centres de décision, la concentration d'activités économiques diversifiées et la densité d'emplois supérieurs sur son territoire, la métropole lilloise est considérée comme un moteur des dynamiques territoriales et un espace à enjeux déterminant pour le développement régional.

Avec quelle intensité s'exprime cet effet métropolitain ? Comment exerce-t-il un effet d'entraînement sur la dynamique des territoires voisins ? Dans quelle mesure se fait-il sentir de part et d'autre de la frontière franco-belge ? L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole, en continuité de ses travaux sur la métropolisation, a souhaité, avec ses partenaires, participer à la clarification de cet enjeu, en particulier dans une perspective de développement des coopérations interterritoriales.

A L'ORIGINE : UNE NOTE DE SYNTHÈSE QUI POSE QUESTION...

La création des métropoles institutionnelles a été en grande partie justifiée par les effets d'entraînement qu'elles exerceraient en matière de développement, notamment économique, sur les territoires proches.

Dans ce contexte, France Stratégie et le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) ont publié, fin 2017, une note de synthèse basée sur les travaux du laboratoire EconomiX (CNRS - Université de Paris-Nanterre).

Les conclusions étaient sévères pour Lille : « **une métropole dont la dynamique de l'emploi n'est pas partagée avec les territoires environnants** », « **qui se développe en relatif isolat** » et ce, en dépit de l'importance, et de la croissance continue, des flux de toute nature entre la métropole et les territoires voisins.



LE BESOIN D'AFFINER L'ANALYSE AU NIVEAU RÉGIONAL

Un partenariat de recherche entre l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole (ADULM) et le laboratoire EconomiX

Afin d'approfondir les premières conclusions de la note sur l'effet métropolitain, de disposer d'éléments de compréhension des interrelations de la métropole lilloise avec ses voisins et d'identifier des pistes prioritaires pour des coopérations territoriales, un travail approfondi a été engagé sur la base d'un partenariat de recherche.

Ce travail a permis de :

- **mesurer la réalité de « l'effet métropolitain »** (analyse de l'évolution comparée des dynamiques de l'emploi entre la métropole et les territoires voisins) ;
- **préciser s'il y a ou non processus de co-développement** (analyse des relations économiques entre la Métropole Européenne de Lille et les autres territoires de la Région et de la Belgique proche).

Le travail de recherche a été mené dans une approche partenariale afin d'en partager les résultats :

- avec les deux acteurs publics principaux : la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la Région Hauts-de-France ;
- et en impliquant dans la démarche les autres ingénieries économiques et territoriales de la région : CCI, agences d'urbanisme des Hauts-de-France (réseau Urba8), intercommunales belges, etc.



1



**MESURER LES
INTERACTIONS
ÉCONOMIQUES :**

une approche innovante à travers
l'analyse des données quantitatives



1^{ère} CONCLUSION : L'ABSENCE D'EFFET MÉTROPOLITAIN POUR LA MÉTROPOLE LILLOISE EN MATIÈRE DE DYNAMIQUE DE L'EMPLOI

La zone d'emploi de Lille bénéficie d'un « effet local »¹ positif, c'est-à-dire que ses performances en matière de dynamique de l'emploi (variation de l'emploi) sont nettement supérieures à la moyenne nationale et à celle des territoires voisins. Cette caractéristique était relevée dans la note de France Stratégie et du CGET. Ses performances sont proches de la moyenne des 12 métropoles étudiées dans la note précitée et même légèrement supérieures à celles de la moyenne des 22 métropoles actuelles. Cependant, l'agrégation des deux zones d'emploi qui correspondent au territoire de la MEL (celles de Lille et

de Roubaix-Tourcoing) produit des résultats différents : la dynamique de l'emploi y est très voisine de la moyenne nationale et sensiblement équivalente à celle des territoires voisins.

En dépit de l'importance du vivier d'emplois qu'elle constitue et de sa place dans l'économie de la région, la métropole lilloise ne se révèle ni particulièrement dynamique, ni à même d'entraîner les territoires voisins en termes d'emplois.

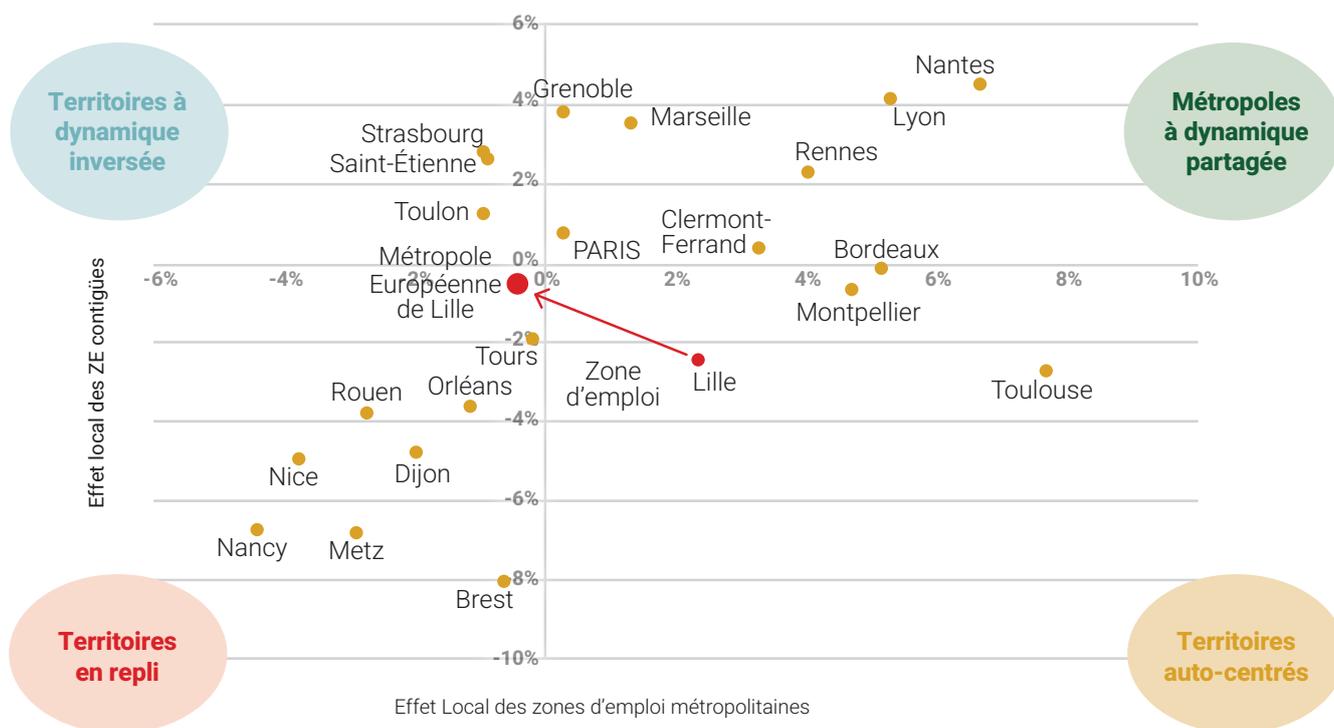
¹ C'est-à-dire les dynamiques proprement locales, isolées des performances nationales.

² On parle d'effet de débordement lorsque le potentiel de développement d'une unité spatiale est influencé par les caractéristiques ou le développement des unités spatiales à proximité.

³ Une zone d'emploi se définit comme l'espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent.



Comparaison de l'effet local entre des zones d'emploi métropolitaines et des zones d'emploi contigües (2009 - 2015)



Source : EconomiX



L'analyse est basée sur la mobilisation et le traitement de données mises à disposition par l'Insee, auxquelles sont appliqués des outils d'économétrie spatiale qui permettent de mettre en évidence les effets de débordements d'un phénomène d'un territoire sur l'autre.

L'analyse est menée en deux temps :

- **mesure des dynamiques de création d'emploi par territoire et par type d'emplois** : emploi total, de la base compétitive et de secteurs particuliers ;
- **identification et évaluation des autocorrélations spatiales** : existence ou non d'« effets de débordement² » des dynamiques ou d'entraînement entre territoires.

Les territoires d'analyse retenus sont les zones d'emplois définies par l'Insee qui servent de référence pour l'analyse des économies locales³.



2^e CONCLUSION : DES EFFETS DE CORRÉLATIONS TRÈS LIMITÉS ENTRE LES TERRITOIRES

En termes de variation de l'emploi salarié, des différences très significatives existent entre les zones d'emploi de la région Hauts-de-France, et ce, même quand elles sont contiguës. Ce constat est particulièrement frappant dans des territoires, comme l'ancien bassin minier ou le département de la Somme, dont on aurait pu croire les trajectoires plus homogènes.

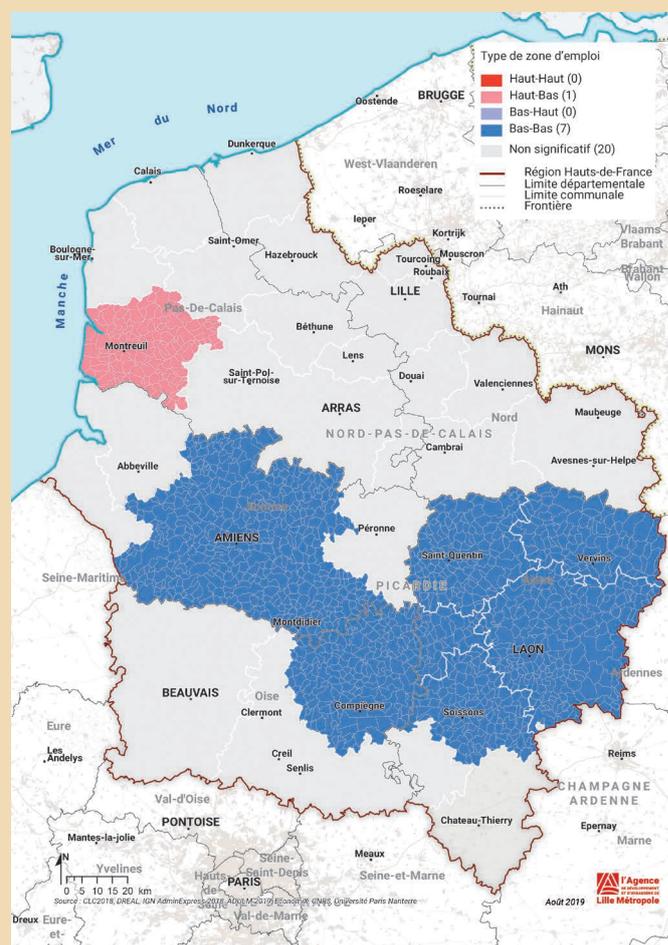
Le clivage des deux zones d'emploi composant la métropole lilloise (Lille et Roubaix-Tourcoing) est confirmé sur le plan de l'emploi. Alors que celle de Lille suit une trajectoire croissante, le taux de variation de l'emploi salarié entre 2009 et 2016 varie à la baisse sur la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing.

L'analyse met également en avant l'absence d'interrelations spatiales, autrement dit d'effet d'entraînement, entre la métropole et le reste de la région, y compris sur les territoires qui la jouxtent. On remarque aussi que de tels effets restent rares quels que soient les territoires considérés, à l'exception notable des secteurs nord de l'ancienne Picardie, où sont regroupées des zones d'emploi dans lesquelles l'emploi salarié a évolué à la baisse, le repli des unes ayant tendance à se répercuter sur les autres.

Variation de l'emploi salarié total 2009 - 2016



Les interrelations spatiales : l'emploi salarié total 2009-2016



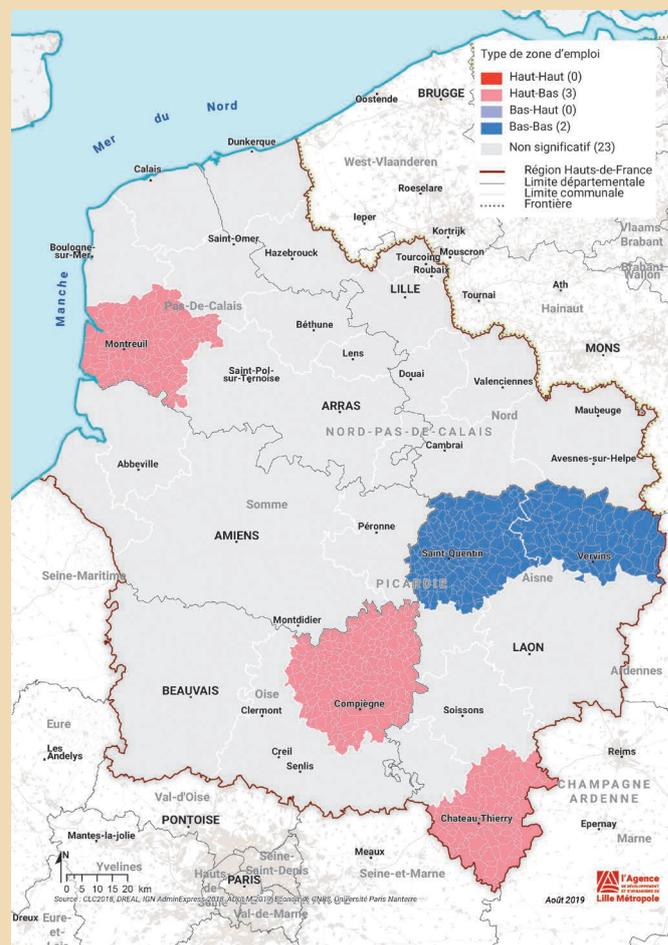
- Des dynamiques de l'emploi contrastées et majoritairement négatives avec les exceptions notables des zones d'emploi de Lille, Douai et Valenciennes, du sud du Pas-de-Calais et d'une partie des franges de l'Ile-de-France.
- Pas d'effet de débordement observable entre le territoire métropolitain et les zones d'emploi voisines.
- Un effet de débordement négatif très sensible : entre le nord de l'Aisne, le centre de la Somme et le nord-est de l'Oise.
- Un seul effet positif, très localisé, sur la zone d'emploi de Montreuil.



Variation de l'emploi de la base compétitive 2009-2016



Interrelations spatiales 2009-2016



- Des dynamiques de l'emploi toujours contrastées, mais nettement moins négatives que pour l'emploi salarié total.
- Pas d'effet de débordement (autocorrélation spatiale) entre le territoire métropolitain et les zones d'emploi alentours.
- Des effets limités et un cantonnement des effets négatifs aux deux zones d'emploi du nord de l'Aisne.
- Apparition d'effets positifs au sud de l'Aisne et inversement de tendance pour le nord-est de l'Oise.



3^e CONCLUSION : DES TRAJECTOIRES TERRITORIALES AUTONOMES

Une analyse plus poussée a été réalisée pour différents niveaux d'agrégation de l'emploi depuis le total des salariés jusqu'à l'emploi de grands secteurs en passant par l'emploi de la base compétitive⁴. Bien qu'elle mette en évidence des dynamiques différentes selon les territoires, cette analyse n'a pas permis de repérer d'effets d'entraînement : les effets de co-développement entre territoires sont limités dans la région Hauts-de-France si bien que l'on peut considérer que la dynamique de l'emploi de chaque unité spatiale évolue selon ses caractéristiques propres et ne subit guère ou pas les effets de la dynamique observée dans les unités spatiales voisines.

Un tel constat de diversité des dynamiques territoriales peut sembler paradoxal, alors que l'on observe des effets d'agglomération, notamment autour de la métropole et de son « aire métropolitaine » et des flux de toute nature (humains, marchandises, capitaux, information...) dont on constate la croissance au sein de cette aire, et même très au-delà.

Se pose donc la question du rôle déterminant que pourrait jouer la spécialisation économique des territoires dans leur dynamique de l'emploi, d'une part, et dans l'absence d'effets d'entraînement d'autre part. En effet, il est possible d'envisager que les effets d'entraînement puissent s'exercer entre des territoires non limitrophes mais qui, par leur spécialisation, peuvent coopérer et partager des enjeux communs. Dans cette optique, une typologie des territoires de la région Hauts-de-France fondée sur les principales activités présentes a été élaborée. Elle permet d'identifier quatre profils principaux.

Comparée aux résultats des analyses de dynamiques et de corrélations, cette approche typologique permet d'éclairer l'origine de certaines disparités. C'est par exemple le cas entre les zones d'emploi du Nord et celles du Pas-de-Calais au sein de l'ancien bassin minier. Elle s'avère cependant insuffisante pour expliquer d'autres divergences comme celles entre les deux zones de la MEL qui relèvent du même type.

Territoires d'industrie traditionnelle



Territoires de services métropolitains



⁴ La base compétitive rassemble les activités industrielles, les services aux entreprises, le transport de marchandises et le commerce de gros. Elle constitue le moteur de l'économie dans la mesure où l'emploi dans les secteurs non-productifs en dépend.



Quelles autres pistes d'explication de la diversité des trajectoires des territoires ?

Plusieurs hypothèses, qui ne sont pas forcément exclusives les unes des autres, peuvent être avancées pour expliquer l'hétérogénéité des dynamiques locales de l'emploi au sein des composantes des Hauts-de-France :

- des variables explicatives différentes selon les types d'emplois considérés ;
- des échanges domicile - travail intenses limitant paradoxalement les effets d'entraînement ;
- la prégnance de facteurs structurels voire culturels (et historiques) contrastés au sein de la région ;
- une diversité des formes dominantes de gouvernance des entreprises et présence ou non des centres de décision ;
- des différences d'approche entre territoires en matière de politiques économiques ;
- etc.

Territoires de fabrication de biens intermédiaires de moyenne et haute technologie



Territoires dominés par la fabrication de matériel de transport et industries liées

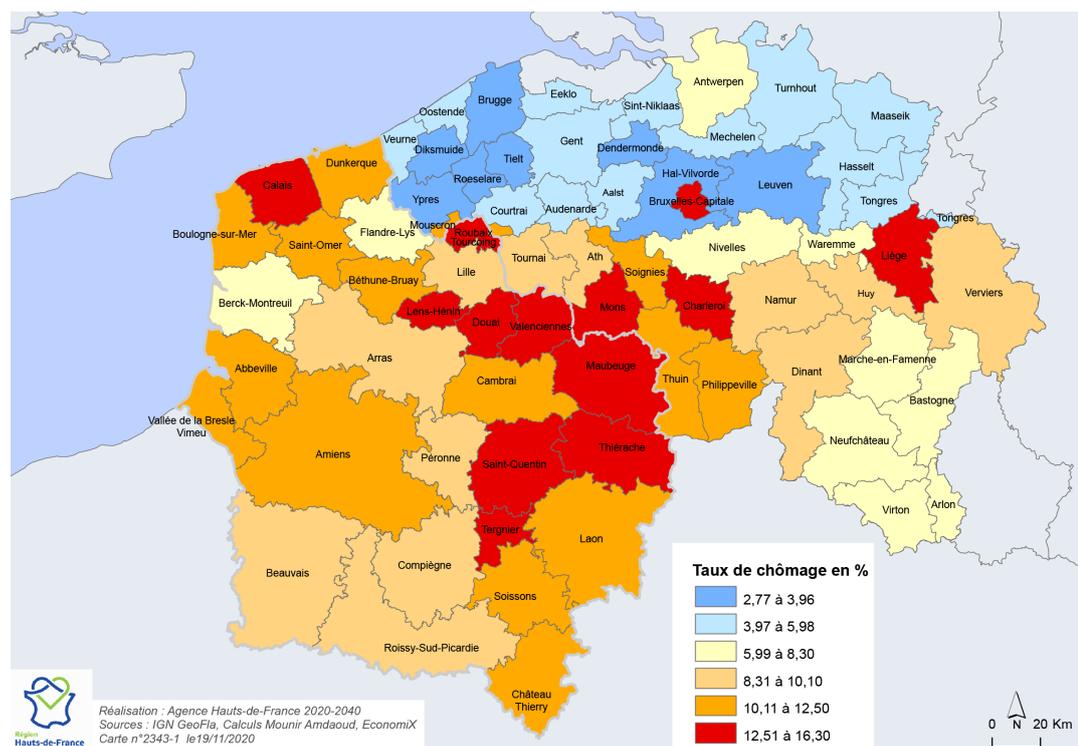


4^e CONCLUSION : D'IMPORTANTES DISPARITÉS TRANSFRONTALIÈRES⁵

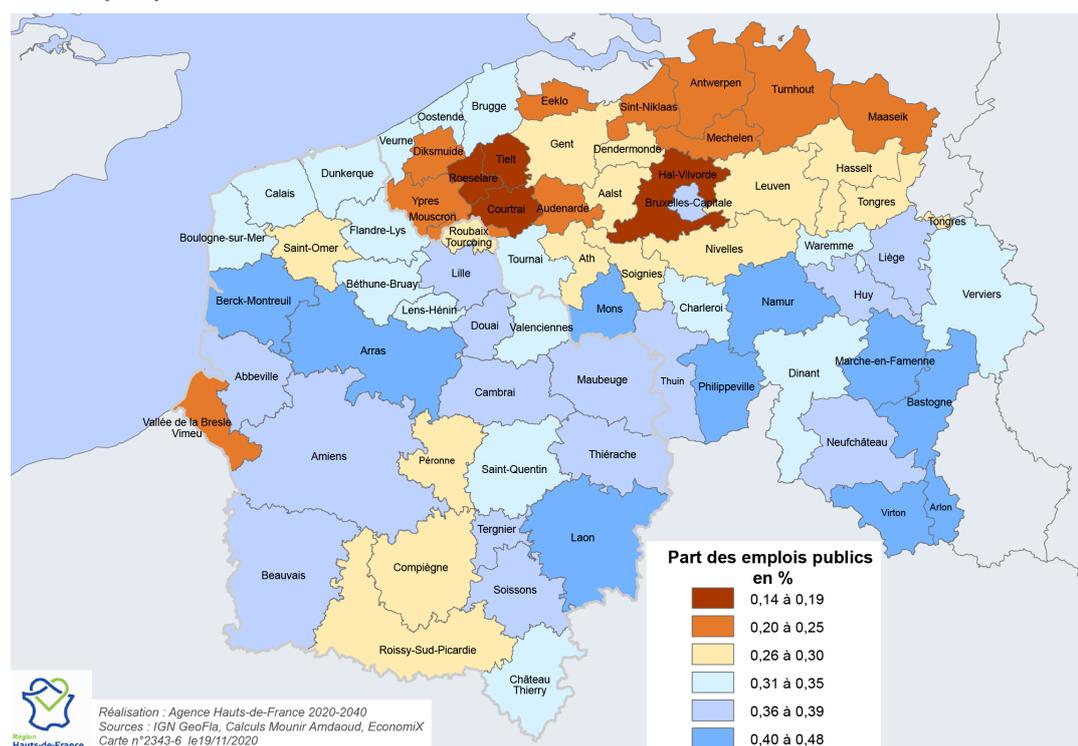
L'analyse des interrelations de la métropole ne peut être complète sans prendre en compte le fait transfrontalier. Sur ce plan également, l'ensemble territorial composé des Hauts-de-France, de la Région flamande, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Région wallonne est loin d'être homogène. En effet, des disparités notables dans la structure de l'économie et de l'emploi existent entre les quatre régions concernées.

Pour certaines d'entre elles, la géographie du taux de chômage en particulier mais aussi la part de l'emploi public ne suivent pas nécessairement la frontière nationale. Elle distingue la Flandre belge des trois autres régions, qui, elles, présentent sur nombre de domaines des profils plus similaires.

Taux de chômage en 2009 (en%)



Part emploi public

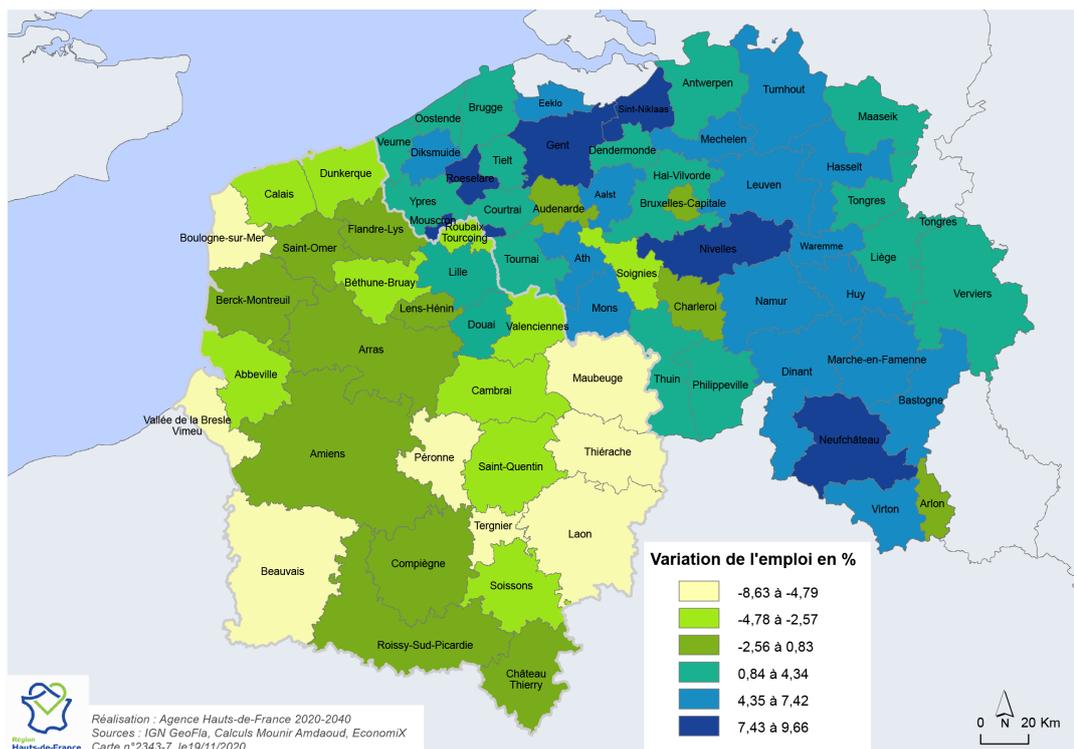


⁵ Malgré les difficultés liées à l'hétérogénéité des sources statistiques entre la France et la Belgique et des modes d'organisation différents de part et d'autre de la frontière, des données très proches de celles de l'Insee ont pu être mobilisées du côté belge. Le regroupement de ces sources a rendu possible la réalisation d'analyses comparatives avec un risque de biais limité.

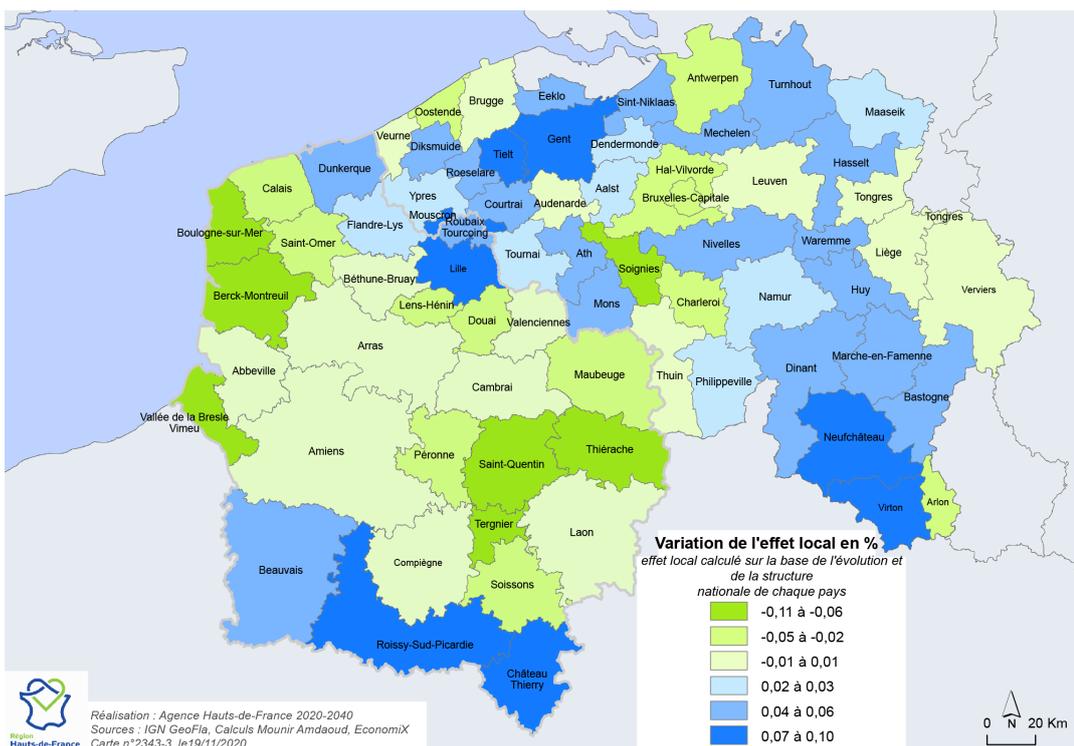
Sur d'autres données, comme la variation de l'emploi salarié, les divergences apparaissent moins marquées, mais les plus fortes croissances s'observent en Belgique (Flandre et Wallonie) et les plus faibles dans les Hauts-de-France. L'explication ne réside sans doute pas seulement dans les différences entre les deux pays mais dans des caractéristiques plus structurelles ; généralement plus les activités sont spécifiques dans un territoire, plus l'emploi tend à diminuer en cas de difficultés économiques dans les secteurs concernés. La réalisation d'un traitement permettant d'éliminer l'effet de composition de l'activité, encore appelé effet structurel, ainsi que l'effet de la conjonc-

ture permet de calculer l'effet local, c'est-à-dire la part de la croissance spécifique au territoire considéré. Mesurée entre 2009 et 2015, cette dernière ne bouleverse pas radicalement l'image des écarts de dynamique de l'emploi au sein de cet espace franco-belge. Certains territoires se démarquent cependant. Il s'agit, d'une part, du sud de la région Hauts-de-France et des zones françaises frontalières de la Flandre dans lesquelles la croissance de l'emploi présente une forte composante locale et, d'autre part, de la côte belge, d'Anvers, du Brabant flamand et de la province de Liège qui sont désavantagées lorsque seul l'effet local est considéré.

Variation de l'emploi



Effet local



⁶ C'est-à-dire les dynamiques proprement locales, isolées des performances nationales





2



COMPRENDRE LA DIVERSITÉ DES TRAJECTOIRES :

l'approche par la morphologie
socio-économique



La mesure des effets de débordement par l'analyse quantitative ne permet pas de comprendre la totalité des mécanismes à l'œuvre au niveau de chaque territoire et, par conséquent, ne peut à elle seule permettre d'identifier les leviers potentiellement efficaces en matière de développement économique. Pour affiner ces éléments, il faut pouvoir disposer d'outils d'analyse comparée permettant de travailler à une échelle plus fine, c'est-à-dire au niveau des acteurs. C'est à cette fin qu'a été proposée **une grille d'analyse des caractéristiques des territoires** structurant le recueil de données qualitatives et permettant de synthétiser le profil socio-économique du territoire.

La grille proposée repose sur l'évaluation relative de paramètres économiques (rubriques 1 à 5 dans le tableau ci-dessous), territoriaux (6) et socio-politiques (7 et 8). La liste détaillée des paramètres peut être adaptée en fonction des territoires à comparer. Les 6 premiers types de paramètres reposent sur des données issues de l'approche quantitative. L'évaluation des critères qualitatifs ne peut s'envisager qu'au travers des résultats d'entretiens à mener auprès des divers décideurs des territoires : élus, cadres territoriaux, représentants des entreprises, services de la Région et de l'Etat, structures d'ingénierie territoriale, etc.

Certains de ces indicateurs reflètent une situation sur laquelle la capacité d'action des acteurs reste limitée (les spécialisations économiques et productives, par exemple). Pour d'autres, les résultats sont directement liés aux stratégies mises en place (la création d'entreprises par exemple).

Ce type d'outil permet non seulement de comparer les situations spécifiques, mais peut et doit servir de support de coconstruction d'un diagnostic partagé débouchant sur une vision convergente de la perception des acteurs et dont se dégagerait un accord sur :

- la comparaison des dynamiques des territoires ;
- l'identification de leurs points forts et de leurs faiblesses ;
- les sources de convergences et de disparités.

Exemple d'utilisation de la grille d'analyse à des fins de coopération



Interprétation :

Les deux territoires connaissent des dynamiques similaires sur la plupart des domaines mais le territoire rouge présente une avance nette en matière de profil entrepreneurial et d'économie de la connaissance.

> Ces deux domaines devraient être considérés comme prioritaires en matière de coopération



Une démarche qui demande à être poursuivie

Mener à bien la démarche de comparaison suppose de pouvoir procéder à la fois à :

- l'analyse de données quantitatives et d'éléments bibliographiques ;
- la réalisation d'entretiens formels avec des responsables locaux ;
- une analyse de la gouvernance territoriale ;
- une immersion dans des cercles d'acteurs conduisant à la réalisation d'entretiens informels.

Cette démarche n'a pas pu être menée à son terme car le processus de recueil des perceptions a été interrompu par la crise sanitaire. Il n'a pas été possible de réunir sur chacun des territoires partenaires le panel de décideurs requis pour pouvoir procéder à une évaluation contradictoire des critères qualitatifs. Une démarche expérimentale a néanmoins été initiée. Trois agences d'urbanisme du réseau des Agences des Hauts-de-France - Réseau Urba 8 - (ADUGA, AGUR et AULA) et une intercommunale belge (IDETA) ont accepté de tester la démarche, ce qui a permis de présenter la construction des indicateurs, de recueillir des premiers avis sur la méthode et de confirmer la pertinence de l'approche. Les entretiens semi-directifs de groupes d'acteurs ont assez facilement permis à un expert extérieur de remplir la grille et d'obtenir l'assentiment général autour de ses conclusions.

L'expérimentation se poursuivra au niveau régional dès que les conditions sanitaires le permettront. Elle pourrait déboucher sur une application plus large dans le cadre par exemple :

- de l'élargissement des démarches de coopération de la MEL ;
- d'autres partenariats entre territoires de la région ;
- du Schéma de coopération transfrontalière ;
- et de la mise en œuvre des orientations du SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

Une meilleure compréhension de l'outil et un plus large partage de l'analyse des atouts et opportunités des différents territoires, d'une part, et de leurs faiblesses relatives de l'autre devrait permettre de rendre plus effectifs les dispositifs de coopération en matière économique dans une logique gagnant-gagnant.





L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille

  [adulm59](#)  [adulm](#)
adu-lille-metropole.org